

Journal de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 MAI 1880.

DUFOUR & LIBERTY,
Fournisseurs de la Marine.
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 25 MAI.

Les alarmistes et les Bons à prime.
Les spéculations engagées dans le jeu des bons à prime ont couru tout espoir de brutalement et précipitamment, s'il arrive malheur à ces bons, il en résulte de graves conséquences et des troubles de toutes sortes. Nous nous attendions à cela et par conséquent nous sommes allés nous en occuper. Nos lecteurs savent que nous ne sommes pas des déistes de corporations qui préconisent les dettes des corporations et qui regardent ces dettes comme un élément essentiel de crédit public. Nos opinions sont entièrement opposées à cette manière de voir, et nous regardons les dettes qui pèsent sur les municipalités comme des charges énormes et des obstacles à la prospérité.

Le traité de commerce avec l'Angleterre.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec l'Angleterre, qui a été signé à Londres, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Angleterre.

Le traité de commerce avec l'Espagne.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec l'Espagne, qui a été signé à Madrid, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Espagne.

Le traité de commerce avec l'Italie.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec l'Italie, qui a été signé à Rome, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Italie.

Le traité de commerce avec la Prusse.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec la Prusse, qui a été signé à Berlin, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Prusse.

Le traité de commerce avec l'Autriche.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec l'Autriche, qui a été signé à Vienne, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Autriche.

Le traité de commerce avec la Russie.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec la Russie, qui a été signé à Pétersbourg, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Russie.

Le traité de commerce avec la Chine.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec la Chine, qui a été signé à Pékin, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Chine.

North American Review.
Le journal de la semaine dernière a été consacré à la discussion de l'importance de la République américaine. L'auteur, M. de Roon, expose les raisons pour lesquelles la République américaine est devenue la plus grande puissance du monde. Il souligne le rôle de la démocratie et de la liberté individuelle dans le développement de la nation.

Expédition de Cincinnatus.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que l'expédition de Cincinnatus, qui a été organisée par le gouvernement français, est partie de New York le 15 mai. Cette expédition a pour but de visiter les États-Unis et de promouvoir les relations commerciales et politiques entre la France et les États-Unis.

Le traité de commerce avec le Mexique.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec le Mexique, qui a été signé à Mexico, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Mexique.

Le traité de commerce avec le Chili.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec le Chili, qui a été signé à Santiago, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Chili.

Le traité de commerce avec le Pérou.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec le Pérou, qui a été signé à Lima, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Pérou.

Le traité de commerce avec le Brésil.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec le Brésil, qui a été signé à Rio de Janeiro, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Brésil.

Le traité de commerce avec l'Argentine.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec l'Argentine, qui a été signé à Buenos Aires, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Argentine.

Le traité de commerce avec le Venezuela.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec le Venezuela, qui a été signé à Caracas, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Venezuela.

Le traité de commerce avec la Colombie.
Londres, 19 mai. — Une dépêche adressée de Paris au *Journal de Commerce* annonce que le traité de commerce avec la Colombie, qui a été signé à Bogota, le 17 mai, est entré en vigueur le 20 mai. Ce traité, qui a été négocié par M. de Roon, ministre des affaires étrangères, est le résultat de longues négociations et de concessions de part et d'autre. Il prévoit une réduction des droits de douane sur de nombreux produits, et il établit des conditions favorables pour le commerce français en Colombie.

Changement de domicile.
Monsieur J. Levois, propriétaire de la maison n° 123 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 456 rue de la Nouvelle-Orléans.

Changement de domicile.
Monsieur P. Dubois, propriétaire de la maison n° 789 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 1012 rue de la Nouvelle-Orléans.

Changement de domicile.
Monsieur R. Martin, propriétaire de la maison n° 345 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 678 rue de la Nouvelle-Orléans.

Changement de domicile.
Monsieur S. Blanc, propriétaire de la maison n° 901 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 1234 rue de la Nouvelle-Orléans.

Changement de domicile.
Monsieur T. Noir, propriétaire de la maison n° 1567 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 1890 rue de la Nouvelle-Orléans.

Changement de domicile.
Monsieur U. Rouge, propriétaire de la maison n° 2123 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 2456 rue de la Nouvelle-Orléans.

Changement de domicile.
Monsieur V. Vert, propriétaire de la maison n° 2789 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 3123 rue de la Nouvelle-Orléans.

Changement de domicile.
Monsieur W. Blanc, propriétaire de la maison n° 3456 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 3789 rue de la Nouvelle-Orléans.

Changement de domicile.
Monsieur X. Noir, propriétaire de la maison n° 4123 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 4456 rue de la Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT & DOMICILE.
Monsieur Y. Rouge, propriétaire de la maison n° 4789 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 5123 rue de la Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT & DOMICILE.
Monsieur Z. Vert, propriétaire de la maison n° 5456 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 5789 rue de la Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT & DOMICILE.
Monsieur AA. Blanc, propriétaire de la maison n° 6123 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 6456 rue de la Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT & DOMICILE.
Monsieur BB. Noir, propriétaire de la maison n° 7123 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 7456 rue de la Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT & DOMICILE.
Monsieur CC. Rouge, propriétaire de la maison n° 8123 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 8456 rue de la Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT & DOMICILE.
Monsieur DD. Vert, propriétaire de la maison n° 9123 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 9456 rue de la Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT & DOMICILE.
Monsieur EE. Blanc, propriétaire de la maison n° 10123 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 10456 rue de la Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT & DOMICILE.
Monsieur FF. Noir, propriétaire de la maison n° 11123 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 11456 rue de la Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT & DOMICILE.
Monsieur GG. Rouge, propriétaire de la maison n° 12123 rue de Chartres, a changé de domicile et se trouve maintenant à la maison n° 12456 rue de la Nouvelle-Orléans.

Chemises Françaises
Sousiers fins on tous genres.
POUR DAMES, DEMOISELLES, ENFANTS, MESSIEURS et GARÇONS.
Grand DEBALLAGE
CHAUSSURES
Nouvelles pour Printemps.

H. DAMIENS,
COIN ROYALE & TOULOUSE.
Déballage de nouvelles
Marchandises reçues par les
derniers steamers.
On expédie des Catalogues, sur
demande, dans toutes les parties
du monde.

PARC
FORT ESPAGNOL.
Concert tous les soirs par un
grand orchestre sous la
direction de
Professeur B. MOSES.

RESTAURANT
Ouvert maintenant dans la
SALLE DES CONCERTS.
PHIL. BILLMANN,
Propriétaire de rétablissement
Luz. Maître q. c.

AUG. MANESSIER,
Glacier, Laitier, etc.
Célèbre Bière Lager gineée de
Wm. J. Lamp.
Rafraîchissement de toutes sortes.

LIQUIDES,
LIQUEURS,
CIGARES,
ETC., ETC.
Sont proposés par des
généralistes.

TAPIS ET COUVERTURES
Maison de la Nouvelle-Orléans.
Maison de la Nouvelle-Orléans.
Maison de la Nouvelle-Orléans.

J. LEVOIS
183 rue du Canal.
Maison de la Nouvelle-Orléans.
Maison de la Nouvelle-Orléans.
Maison de la Nouvelle-Orléans.

ALOUER
Maison de la Nouvelle-Orléans.
Maison de la Nouvelle-Orléans.
Maison de la Nouvelle-Orléans.

SOUTHERN YACHT CLUB.
Grandes Regates de la Nouvelle-Orléans.
Mardi, 25 Mai 1880.
Prix de la course de 10 heures.
Prix de la course de 12 heures.
Prix de la course de 14 heures.

ONE PRICE
Clothing Store,
186, 187, 188 Old Levee, coin
St. Anna.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.

MICHEL LION,
Côté Levé et St. Anna.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.

C. ROUYER,
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.

GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.

EAU de SUEZ.
Eau Dentifrice sans rivale.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.

ELKIN & Co.,
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.

J. LEVOIS
183 rue du Canal.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelles arrivées de la Nouvelle-Orléans.

ALOUER
Maison de la Nouvelle-Orléans.
Maison de la Nouvelle-Orléans.
Maison de la Nouvelle-Orléans.